

pour la table; mais le beurre salé convient en tout temps à la cuisine.

La Laiterie d'Oostcamp garantit pur et de bonne conservation ses beurres de conserve comme ses beurres frais.

Les personnes qui désirent profiter du bon marché feront bien de se hâter. On reçoit, rue du Bois, 43, les pots et les commandes qui doivent être adressées à la Laiterie. Le beurre de conserve se vend 3 fr. 35 le kilo.

Du beurre frais, garanti pur, et défiant toute analyse, arrive tous les jours rue du Bois, 43, et est envoyé, chaque jour, dans les dépôts-succursales.

Toutes les ménagères qui ont goûté le beurre d'Oostcamp méritent des clientes assidues de la Laiterie.

37362-81840

Un accident dans une brasserie du boulevard de Beaurepaire. — La brasserie de MM. Dazin frères, boulevard de Beaurepaire, a été, jeudi, vers cinq heures de l'après-midi, le théâtre d'un pénible accident.

En descendant à la cave, un ouvrier de la maison, Clément Mouton, âgé de cinquante ans, dont les parents habitent Lorient, est tombé sur un échafaudage qui se trouvait en train de se démanteler. Il se fractura la jambe droite.

Un médecin, mandé en toute hâte pour lui donner des soins, ordonna son transport d'urgence à l'Hôtel-Dieu.

Volons-vous manger de bonnes asperges? Assaisonnez-les au beurre d'Oostcamp, qui arrive frais chaque jour, 13, rue du Bois, et dans les dépôts-succursales.

81835-37244

Tribunal de simple police. — Audience du jeudi 10 mai. — M. Pellé, juge de paix, assisté de M. Charles Duthy, greffier, M. Chapu, commissaire du quatrième arrondissement, occupe le siège du ministère public.

Ont été dix affaires soit inscrites au rôle : une seule exceptée, que nous relatons plus bas, aucune ne sort du domaine des contraventions ordinaires, ou ne souève d'incident qui méritât d'être signalé.

Un jeune homme de Croix. Jules Létard, étant ivre, a crié en pleine rue : « Vive l'anarchie ! » Il ne se présente pas à l'appel de son nom et est resté absent.

Condamnée à deux heures prison, la séance prend fin à trois heures et demie.

Croix. — La fête en l'honneur de Jeanne d'Arc, dimanche 12 mai, jour de la Pentecôte. La grande messe qui sera célébrée en l'église de Saint-Martin à neuf heures et demie, sera présidée par M. le curé de Croix. Les places seront réservées dans la nef principale aux nombreuses sociétés qui ont adhéré à cette solennité. Un grand nombre d'habitants ont déjà pris leurs dispositions pour visiter leur maison. Sans nul doute, cet exemple sera suivi par tous.

Le ducasse. — A l'occasion de la ducasse, qui sera célébrée à Croix, le dimanche 12 mai, un grand nombre de baraques foraines s'installent en ce moment.

HARNAIS DE CHERCHET. — Un charriot attelé. — Le comité du charriot du siège est situé à l'estaminet du « Razu » donnera son charriot attelé le dimanche premier juillet. Les membres du comité sont priés de se rendre à la réunion qui aura lieu à cet effet, au siège de la société, samedi 12 mai, à 9 heures du soir.

Watteiros. — Réunion du Conseil municipal. — Le conseil municipal se réunira mardi prochain, le 11 mai à 7 heures du soir en session ordinaire. Voici l'ordre du jour de la séance :

1. Comptes administratifs exercice 1893 : 2. Comptes du receveur municipal exercice 1893 : 3. Réquisitoire pour l'acte de la Préfecture; 4. Pave du Trier; 5. Salle d'attente et aubaine (cinéma); 6. Taxe militaire (indigents); 7. Budget du service vicinal pour 1894; 8. Service vicinal; 9. Budget municipal pour 1894 et additionnel pour 1893; 10. Objets et demandes divers.

Fiers (Breucq). Les premières communions. — Dimanche prochain 13 mai, aura lieu, en l'église du Sart, la cérémonie des premières communions.

Cours de dessin et de peinture pour les jeunes filles. — M. de Saint-Amour, Roubaix, rue de la Gare, 16, (le lundi, de 10 h. à midi). 76490

Nous offrons à nos lecteurs un livre de cuisine pratique et simple dont les explications concises donnent en peu de temps une connaissance parfaite de l'art culinaire. Les menus pour chaque jour de l'année sont en rapport avec les productions de la saison et permettent aux ménagères de varier leur plat sans augmenter leur budget. — Prix exceptionnel : 3 francs.

Les nouveaux plans de Roubaix et de Tourcoing monumentaux, industriels et commerciaux, publiés par l'administration des plans monumentaux de France et éditées par le Journal de Roubaix, viennent de paraître. Ces plans, dressés avec le plus grand soin par M. E. Sternheim, sont des indicateurs indispensables à tous les fabricants et négociants, comportant la description de tous les établissements industriels et des monuments publics de Roubaix, Tourcoing et de leurs environs. Les plans, imprimés et gravés d'une façon toute artistique, sont en vente dans nos bureaux, au prix de fr. 72305

Conférences populaires de l'abbé Knapp. — Les conférences de l'abbé Knapp ont pour objet de donner aux enfants dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou conseils sur l'hygiène et la médecine de l'enfance, par l'abbé Knapp, prix 3 fr. — **Maure d'eau et Vives nains,** prix 3 fr. 50.

Bibliographie. Vient de paraître, chez Vanier, éditeur, rue de la Gare, 16, par Charles Duthy, un volume à la librairie du Journal de Roubaix. 77086

COMMUNICATIONS

BEURRE PUR, DELICIEUX, à 3 fr. 50 Maison centrale de la Laiterie d'Oostcamp, à Roubaix, rue du Bois, 43 (treize). Ne pas confondre!

A ROUBAIX : Rue du Bois, 43, rue de l'Industrie, 2 (près la rue de Lille); Roubaix-Bourgeois, 129; aux Halles (place d'Amiens, chez M. Mayot, boulanger, rue de la Gare, 16); à Tourcoing, 93, chez M. Achille Leleux, épicer, rue du Collège, 134, chez M. Ducrocq, comestibles, rue du Collège, 134, chez M. Vandepitte, épicer, boulevard de Strasbourg, 10; à Croix, chez M. Cornette, 7, près le boulevard d'Armentières.

A CROIX : chez M. Duverrier, épicer, rue de la Gare.

A TOURCOING : Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, (maison Tanche-Verdonck).

A LILLE : Rue Royale, 38 (épicerie Duvernay-Verdonck); Place de Béthune, 1; rue de Julliers, 61.

N. — Exiger sur les boîtes de beurre la marque de la Laiterie d'Oostcamp. 76573

FEUILLETON DU 12 MAI 1894. — N° 20

LE ROMAN

D'UN

JEUNE HOMME PAUVRE

par Octave Feuillet

Où, il y a une souffrance qui vaut mieux que celle d'un pauvre, ou plutôt qui est le bonheur même, celle d'une créature vivante qui connaît tous les troubles du cœur et toutes les châtiments de la pensée, et qui partage ces nobles tourments avec un cœur égal et une pensée fraternelle! Voilà le roman que chacun a le droit, et, pour dire tout, le devoir de mettre dans sa vie, s'il le titre d'homme et s'il le veut justifier.

Surplus, cette paix même tant vantée, la pauvre enfant ne l'aura pas. Que le mariage de deux couples inertes et de deux imaginations glacées engendre le repos du néant, je le veux bien; mais l'union de la vie et de la mort ne peut se soutenir sans une contrainte horrible et de perpétuels déchirements.

Au milieu de ces misères intimes dont chaque jour redouble l'intensité, je ne trouvais un peu de secours qu'après de ma pauvre et vieille amie mademoiselle de Porhoët. Elle ignorait ou feignait d'ignorer l'état de mon cœur; mais dans des allusions voilées, peut-être involontaires, elle posait légèrement sur mes plaies saignantes la main délicate et ingénieuse d'une femme. Il y a, d'ailleurs, dans son air, un certain éclat de la sérénité et de la

AVIS IMPRIMENTAIRES. — Le Comité de l'Union des sociétés de secours mutuels a l'honneur de vous adresser les listes de souscriptions pour la fête de Jeanne d'Arc, de vouloir bien les remettre avec le montant de la souscription, chez M. Hoffmann, 41, rue Saint-Georges.

CROIX. — Société des Anciens militaires « La Rochette ». — Les sociétaires sont priés de se trouver au local, établissement du 7^e régiment d'infanterie, le dimanche 12 mai, à 9 heures, pour entendre le 75^e qui sera chanté à 9 h. 15, en l'honneur de Jeanne d'Arc.

LETTRES BORTUAIRES ET OBITS

depuis 3 fr. le cent

Journal de Roubaix (Grande édition) dans le Petit-Journal de Roubaix.

WATTEIROS

C'est lundi, 14 mai, à 9 heures 1/2, que sera célébré, en l'église paroissiale de Watteiros, l'obit solennel demandé par la musique Les Enfants de la Lyre pour le repos de l'âme de Léon Salmeyer, ancien président d'honneur de la Société. Les Enfants de la Lyre se feront entendre pendant l'obit.

TOURCOING

Les votes de M. Dron. — Lors de la discussion qui a eu lieu, mardi, à la Chambre des députés, du rapport relatif à la demande de poursuites contre M. Dron, nous avons vu que les conclusions de ce rapport qui reposaient sur la demande.

Il est à remarquer que chaque fois que le Cabinet a posé la question de confiance, M. Dron s'est abstenu de voter contre le gouvernement, comme mardi dernier. C'est une simple constatation que nous faisons.

Le Centenaire. — Dimanche prochain, à 9 heures 1/2, sur la Grande-Place, réunion de la cavalerie.

A la même heure, à l'hôtel-casernes des sapeurs-pompiers, réunion générale de tous les hommes appartenant à l'infanterie.

On se formera ensuite en cortège, et on se rendra au théâtre municipal où l'on donnera une première répétition du cortège du Centenaire; et les officiers d'état-major y figureront à la place qu'ils doivent occuper.

Samedi, à 8 heures 1/2 du soir, réunion dans la grande salle des mariages de la société de secours mutuels de la ville de Tourcoing pour arrêter les dernières dispositions relatives à la participation des fêtes du Centenaire.

Il est à remarquer que chaque fois que le Cabinet a posé la question de confiance, M. Dron s'est abstenu de voter contre le gouvernement, comme mardi dernier. C'est une simple constatation que nous faisons.

Le Centenaire. — Dimanche prochain, à 9 heures 1/2, sur la Grande-Place, réunion de la cavalerie.

A la même heure, à l'hôtel-casernes des sapeurs-pompiers, réunion générale de tous les hommes appartenant à l'infanterie.

On se formera ensuite en cortège, et on se rendra au théâtre municipal où l'on donnera une première répétition du cortège du Centenaire; et les officiers d'état-major y figureront à la place qu'ils doivent occuper.

Samedi, à 8 heures 1/2 du soir, réunion dans la grande salle des mariages de la société de secours mutuels de la ville de Tourcoing pour arrêter les dernières dispositions relatives à la participation des fêtes du Centenaire.

Réunion de commission. — Les membres de la commission de l'achèvement de l'Hôtel-de-Ville se sont réunis jeudi à 5 heures du soir sous la présidence de M. le Maire; on s'est occupé des travaux d'appropriation à exécuter à bref délai dans les locaux à affecter aux services qui ont actuellement qu'une installation provisoire et insuffisante.

Un ouvrier peintre qui tombe d'une hauteur de 8 mètres. — On connaît le moyen dangereux employé par les peintres, pour le nettoyage extérieur des fenêtres aux étages; ils posent une courte échelle sur le rebord de la fenêtre, et se laissent aller à l'arrière, on leur inclinaison sur la rue, que par une ficelle attachée à une traverse ou bâton, plus ou moins long que la largeur de la croisée.

C'est dans ces conditions que Jules Lefebvre, un ouvrier peintre de 49 ans, demeurant à Mouscron, travaillant pour le compte de M. Bernard, entrepreneur de peinture, rue Saint-Jacques, nettoyait, jeudi vers 3 heures de l'après-midi, les vitres du 2^e étage de la Bourse, du côté de la rue de la Mairie. Mais, comme il n'avait pas la précaution de fixer la corde de son échelle au milieu de la traverse, celle-ci pencha du côté de la partie la plus longue, s'échappa de l'encadrement et le malheureux alla tomber sur le trottoir d'une hauteur de 8 mètres, presque sur une voiture d'enfant que conduisait une servante.

Un jeune homme qui perdait du sang par la bouche. Comme il s'agit d'un enfant, on a eu peur qu'il ne craignait des lésions internes; mais on reconnut que le sang provenait d'une coupure à la langue.

Le blessé a été transporté à l'Hôtel-Dieu.

Ménagères! — Goûtez le délicieux beurre de la grande Laiterie d'Oostcamp à 3 fr. 50 le kilo.

Dépôt chez Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, Tourcoing. 76573

Un sauvetage au canal. Jeudi, à deux heures et demie de l'après-midi, un enfant de 10 ans, descendant de la gare de Tourcoing à l'origine de l'embranchement du canal de Tourcoing; l'un d'eux, Valéry Derick, âgé de 6 ans 1/2, demeurant à Roubaix, rue de la Gainguelle, comme se baignant dans le canal, fut entraîné par l'eau, d'une hauteur de 5 à 6 mètres.

Aussitôt un jeune batelier, Charles Lefebvre, âgé de 10 ans, dans une barquette et parvint à saisir l'enfant par le cou, au moment où il allait disparaître pour toujours.

On porta l'enfant, qui avait perdu connaissance, chez M. Edouard Lefebvre, 14, rue de la Gare, à Mouscron. M. Dupont-Clapot, médecin; et, en attendant, on lui donna tous les soins possibles. Il revint à lui. Mais le soir, son état inspirait encore des inquiétudes.

Un enfant mort d'un choléra. — Jeudi vers midi, le clien de M. Etienne Calens, marchand épicer, rue du Blanc-Sean, se jeta sur un enfant de 9 ans, René Thiery, qui jouait près de la demeure de ses parents, et lui fit une profonde blessure à la cuisse, par un coup de pied. L'enfant mourut à l'âge de 9 ans, à la suite de cette blessure. M. le docteur Vaneuville, qui a donné ses soins à l'enfant, a déclaré que sans cinq à six jours la cicatrisation de la plaie se serait complétée.

Comme il s'agit d'un enfant, on a eu peur qu'il ne présente aucun symptôme d'hydrophobie.

Simple police. — Audience du jeudi 10 mai. — Le rôle des affaires qui ont été inscrites au rôle de l'audience est, en ce qui concerne le Tribunal de simple police, le suivant :

1. M. Brocard, juge de paix du Canton Sud; 2. M. Rouille, commissaire central, occupe le siège du ministère public.

Un appel de dernière instance a été introduit le 23 juin de l'année dernière; c'est à l'occasion de la construction de l'usine élévatrice de la Viscontat que la contravention a été relevée; par M. Dehon,

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste contre cette allégation et une

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. Audience du jeudi 10 mai. — Les magistrats du Tribunal correctionnel de Lille ont prononcé les jugements suivants :

Desseins, ouvrier chez MM. Masurel à Roubaix, avait dérobé un certain nombre de relations avec Charles Desbordes, lequel, dans les premiers jours d'avril dernier, l'avait qu'il était allé se promener à la foire avec une autre jeune fille.

Palmyre Defresne en conçut un violent ressentiment et, sous le coup d'une vengeance aveuglée, elle se rendit l'indigne à enfreindre où il devait passer, sur le boulevard Gambetta et lui jeta en pleine figure le contenu d'une bouteille de rires.

Le jeune homme n'ayant atteint, spécialement, il est resté sur le visage et une partie du liquide corrodif lui coula sur la poitrine. Son incapacité de travail dura plusieurs jours et pendant ce temps il fut obligé de se faire soigner par un médecin. M. le Procureur général a requis la condamnation de la défendeuse pour faire sa déposition, on ne remarque plus aucune trace de blessures.

Pour expliquer son abandon, Charles Desbordes prétend qu'il avait vu Palmyre Defresne en compagnie d'un nouvel ami et il crut, devant elle, ne pas continuer ses rapports.

La prévenue proteste